



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LA COMMUNE DU CASTELLET

LOT UNIQUE : ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

2	0	2	5	F	C	S	0	0	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

NOTIFIE LE

..... / /

Commune Le Castellet
Hôtel de Ville
Place du Champ de Bataille
83330 LE CASTELLET

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant	3
3 - Dispositions générales	4
3.1 - Objet	4
3.2 - Mode de passation	4
3.3 - Forme de contrat	4
4 - Conditions financières	5
5 - Durée	5
6 - Paiement	5
7 - Nomenclature(s)	5
8 - Signature	6

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Commune Le Castellet

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur le Maire

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie de saint Cyr sur Mer,

2 - Identification du co-contractant

☐ Le signataire

M / Mme	
Représentant la société*	

** indiquer s'il y a lieu l'identification de la personne morale soumissionnaire autre que la Société d'assurances portant le risque.*

Adresse	
Numéro de téléphone	
Courriel	
Numéro d'identification SIRET	
Numéro inscription au RCS (s'il y a lieu)	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Agissant pour le compte de la Société d'assurances (identification) :

Numéro identification SIREN (ou équivalent)	
Adresse	
Nationalité	
Forme juridique	
Autorité de contrôle prudentiel	

Après avoir vérifié auprès de l'autorité de contrôle prudentiel la solvabilité et les agréments nécessaires pour répondre au présent marché d'assurance,

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des Clauses administratives particulières, et dans le règlement de la consultation,

Après avoir produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés dans le règlement de consultation,

- ☐ m'engage conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à fournir les prestations dans les conditions ci-après définies :

☐ SANS AUCUNE RESERVE SUR LES DISPOSITIONS DEFINIES PAR LE CCP

☐ AVEC RESERVES et/ou VARIANTES INDIQUEES DANS LE DOCUMENT ANNEXE
COMPORTANT _____ PAGES

razer la mention inutile et, en cas de proposition avec réserves ou variantes, indiquer le nombre de pages du document en donnant l'énumération exhaustive.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

La souscription et la gestion d'un contrat d'assurance couvrant les risques de la flotte automobile de la commune du Castellet

3.2 - Mode de passation

Le présent marché est passé selon une **procédure adaptée** conformément aux dispositions de l'article **R.2123-1** du **Code de la commande publique**, dans le respect des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Le marché est constitué des documents listés ci-après.

En cas de contradiction entre les stipulations des pièces contractuelles du marché, elles prévalent dans l'ordre de priorité suivant :

- l'acte d'engagement, accompagné éventuellement de l'énumération exhaustive des réserves ou variantes aux spécifications du cahier des charges, détaillées sur un document annexe,
- le cahier des clauses particulières et ses annexes,
- les conditions générales et, s'il y a lieu, les conventions spéciales qui seront applicables au contrat objet

du marché,

4 - Conditions financières

Le montant des garanties pour l'ensemble du parc est défini comme suit :

Indice retenu (S'il y a lieu) :	Valeur au :
PRIME ANNUELLE HT :	
PRIME ANNUELLE TTC :	

5 - Durée

La durée du marché ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

Joindre un RIB

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
66514110-0	Services d'assurance de véhicules à moteur

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation Du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Offre retenue	Commentaires
☐ Garanties de base	

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du
.....

ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT

(Gestion du marché "flotte automobile")

Cette annexe constitue un élément de l'offre permettant d'apprécier les modalités de gestion mises en œuvre par le soumissionnaire – elle devra être remplie et signée. Le candidat peut compléter cette annexe de services / modalités de gestion complémentaires dans son mémoire de gestion.

Mise à disposition d'un gestionnaire dédié :	OUI	NON
--	-----	-----

Mise à disposition :

- | | | |
|--|-----|-----|
| ○ D'une plateforme de gestion en ligne du contrat ? | OUI | NON |
| ○ D'une plateforme de gestion en ligne des sinistres ? | OUI | NON |
| ○ Si OUI, la plateforme de gestion en ligne permet-elle de : | | |
| ▪ Saisir les sinistres et d'accéder aux sinistres en cours | OUI | NON |
| ▪ D'accéder aux statistiques sinistres | OUI | NON |

Accusé de réception de la déclaration de sinistre :	OUI	NON
---	-----	-----

Transmission à l'assuré des échanges de courriers avec les tiers :	OUI	NON
--	-----	-----

Mise à disposition de constats amiables préremplis :	OUI	NON
--	-----	-----

Possibilité pour l'assuré de saisir directement l'expert :	OUI	NON
--	-----	-----

Si non, délai pour missionner l'expert, à partir du jour où l'assureur a connaissance du sinistre :

L'assureur réglera directement les garagistes / carrossiers ou autres réparateurs :	OUI	NON
---	-----	-----

L'assureur acceptera le réparateur choisi par l'assuré	OUI	NON
--	-----	-----

Adhésion à la convention IRSA ? IRCA ? :	OUI	NON
--	-----	-----

Transmission d'un bilan de sinistralité annuel	OUI	NON
--	-----	-----